

LES HAUTS-DE-FRANCE : PREMIERE REGION SUCRIERE FRANCAISE

Les CCI de région Nord-de France et Picardie, la Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais Picardie, avec la participation de la commission interdépartementale des Betteraviers, se sont associées pour réaliser en partenariat une étude consacrée à la filière du sucre en région Hauts-de-France.

Première région productrice de betteraves à sucre avec plus de 18 millions de tonnes produites chaque année, la nouvelle région comprend le nombre le plus important de sucreries (10 sur 25). Celles-ci fabriquent 2,7 millions de tonnes de sucre par an, ce qui leur permet d'être au **premier rang pour les exportations de sucre avec 50% des exportations nationales**. Avec 1 560 emplois permanents et 800 saisonniers **la région Hauts-de-France est également la première région en termes d'effectifs salariés.**

La consommation de sucre directe ne représente toutefois que 9,7% des débouchés des sucreries. **Ces dernières appartiennent à une filière plus large qui approvisionne les industries agro-alimentaires à hauteur de 1,9 million de tonnes par an** (soit 56,3% des débouchés). **La région offre de nombreuses opportunités de valorisation du sucre** que ce soit au sein des industries de confiserie où la région est leader avec 25% des volumes nationaux fabriqués ou encore au sein de l'industrie chocolatière bien implantée également.

Le sucre constitue un des symboles du dynamisme agricole et de l'industrie agro-alimentaire régionale. **De nombreuses marques que nous consommons au quotidien sont fabriquées dans notre région** comme par exemple les sucres Beghin-Say, Saint-Louis et Daddy ou encore les marques Banania, Carambar, Cémoi...

La logistique est également un secteur intégré dans la filière sucre. En effet, l'acheminement rapide des betteraves vers les sites de production est un enjeu économique majeur et génère une activité importante pour de nombreuses PME locales. **Chaque année l'équivalent de 410 000 camions permet le transport des betteraves vers les sucreries et 67 000 pour acheminer le sucre vers les industries de seconde transformation.**

La recherche est également un axe essentiel du développement de la filière. **Le programme AKER vise à doubler d'ici 2020 le rythme de croissance du rendement sucre/hectare** pour combler l'écart de compétitivité entre la canne à sucre et la betterave 80 chercheurs et 20 millions d'euros sont consacrés à ce programme dans lequel l'Université de Lille 1, l'Institut Technique de la Betterave et l'entreprise Florimond Desprez sont notamment associés. Par ailleurs le projet FUTUROL autour de l'éthanol de seconde génération est en phase d'industrialisation et de commercialisation sur le site de TEREOS à Bucy-le-Long.

Au 1^{er} octobre 2017, la filière va connaître des bouleversements avec la suppression des quotas de sucre au sein de l'Union Européenne et la fin des prix minimaux garantis aux agriculteurs. Les entreprises ont déjà anticipé cette mesure mais cela ne devrait pas être sans

conséquence sur la production mondiale qui devrait augmenter et donc entraîner une montée en taille des acteurs afin de préserver leur part de marchés, notamment à l'export.



CONTACTS ETUDES :

Carole DELCOURT CCI Aisne c.delcourt@aisne.cci.fr T. 03 23 06 02 14

Hélène GRANDCLAUDON Chambre d'agriculture du Nord-Pas de Calais
helene.grandclaudon@agriculture-npdc.fr T.03 20 88 67 41

CONTACT PRESSE

Michèle BUINET-BONALY, T.03 20 63 79 53
m.buinet@norddefrance.cci.fr